

Le "bénévolat de compétences" a le vent en poupe chez les salariés (ENQUÊTE)  
Par Martine VERON

PARIS, 28 jan 2007 (AFP) - Des salariés qui mettent leurs compétences à disposition des associations de solidarité, pour quelques jours ou quelques mois, des entreprises qui les soutiennent de plus en plus souvent: le "bénévolat de compétence" a le vent en poupe en France.

Une jeune association "Passerelles et compétences", qui organise mardi une réunion sur le sujet à Paris, a eu l'idée de favoriser cette nouvelle forme de solidarité en faisant le lien entre les besoins ponctuels des associations et les désirs d'engagement des salariés.

"Beaucoup de gens sont pris par leur travail, ils aimeraient bien s'engager, valoriser leur savoir-faire, mais ne le font pas par manque de temps, ou parce qu'ils craignent d'être entraînés trop loin", témoigne Nicolas Bruneteaux, 34 ans, responsable en ressources humaines chez Velux.

Il figure sur le fichier d'un millier de bénévoles réunis par "Passerelles et compétences" depuis cinq ans. Environ 400 missions ont été effectuées depuis.

Pour les associations, à qui on demande d'être de plus en plus professionnelles, "c'est génial", affirme Nathalie Marvaldi, présidente de Théodora, qui fait venir des clowns dans les hôpitaux pour enfants. "Je souhaitais monter un dossier de recherche de fonds mais je ne savais pas comment m'y prendre, et là, j'ai eu une directrice de communication d'une grosse banque française qui a travaillé bénévolement pendant un an", se félicite-t-elle.

Communication, juridique, comptabilité, ressources humaines, expertise, les besoins sont variés.

Souvent séduits par les associations qu'ils aident, les bénévoles continuent à les suivre, une fois la mission remplie. "J'ai aidé quatre associations mais je reste en contact avec l'une d'elles, quand un problème se pose, je donne un conseil. La règle du jeu, c'est de soutenir sans prendre la place des bénévoles permanents", souligne Michel Pierre Méjane, directeur d'une agence de communication.

"Zup-de-co", qui promeut les parcours de réussite de jeunes issus des quartiers, a bénéficié de trois experts différents à sa création en mars 2005. Son fondateur François Benthane "continue à les appeler lorsque des problèmes se posent".

Les entreprises, de plus en plus, s'intéressent à ce désir d'engagement de leurs salariés, y trouvant des profits en terme de création de liens internes, de culture d'entreprise, "c'est dans l'air du temps", affirme Octavie Baculard, auteur d'une enquête sur le sujet.

Selon elle, "le bénévolat de compétence est une nouvelle forme de mécénat, on passe peu à peu du mécénat de guichet, où on signait un chèque, à une implication des salariés".

Le plus souvent, comme pour le "Congé solidaire", le salarié prend sur ses vacances pour réaliser un projet humanitaire et l'entreprise fournit le soutien financier ou matériel.

Certaines entreprises, comme Veolia, aident au financement de projets parrainés par leurs salariés. D'autres, comme EDF, soutiennent des associations créées au sein même de l'entreprise (Electriciens sans frontière).

D'autres encore mettent à disposition leurs salariés volontaires, pour une prestation de service ou un projet à long terme, sur le temps de travail, elles peuvent dans ce cas déduire 60% du "coût" du salarié de l'impôt sur les sociétés.

Pour le Cerphi (Centre d'étude et de recherche sur la philanthropie), le "bénévolat de compétence", comme l'e-bénévolat (en ligne) fait partie des "nouvelles formes de bénévolat, qui répondent aux besoins de souplesse, de court terme, mais aussi de professionnalisation".

mv/im/DS